



Réf: J-PL/CA-G/MD

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 13 MARS 2025

Le 13 mars 2025, à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LACOMBE, Maire.

Présents : Mesdames Christiane DAUNIS, Fabienne BINET, Annie TISSOT, Ghyslaine LESUEUR et Isabelle PEGAZ TOQUET.

Messieurs Jean-Pierre LACOMBE, Eric CHASSAGNE, Philippe De PACHTERE, Carlos RUBIO, André VUACHET, Miguel MARTINS, Mathieu BEHAGHEL, Nicolas BAYART, Fabrice COCATRIX et Benoît CURT.

Absents excusés : Mmes Volcy LEROUGE (pouvoir donné à M. Mathieu BEHAGHEL), Widèd GREVISSE (pouvoir donné à Mme Isabelle PEGAZ TOQUET), Fabienne M'TANIOS et Alexandra BEAUQUIS.

Madame Christiane DAUNIS a été nommée secrétaire de séance

Date de convocation : 07 mars 2025/ Nombre de membres en exercice : 19 / Nombre de membres présents : 15 + 2 pouvoirs

Ordre du jour :

En préambule, Monsieur le Maire demande à ajouter deux points à l'ordre du jour, qui sont acceptés à l'unanimité par les membres de l'assemblée :

- Subvention pour la classe verte de l'école Léon Marie
- Autorisation d'une déclaration préalable et de travaux (ERP) pour la rénovation de l'église

- Approbation du procès-verbal de la séance du 13 février 2025 : ce procès-verbal est accepté à l'unanimité.

- **FINANCES** :
 - Don d'une administrée :

Une administrée de la commune souhaite faire un don familial de 500 000.00 €, à condition que cette somme soit utilisée dans le cadre de travaux de rénovation de l'église. À l'unanimité, les membres de l'assemblée expriment leur profonde gratitude à la donatrice et s'engagent à utiliser cette somme uniquement pour les travaux décrits ci-dessus.

▪ Budget principal 2025 : débat d'orientations budgétaires :

- Résultats du budget principal et du budget annexe du commerce

Le budget principal de la commune dégage :

-un excédent de fonctionnement de 424 780.90€

-un déficit d'investissement de 28 857.66€.

Le budget annexe du commerce dégage :

-un excédent de fonctionnement de 82 403.77€

-un déficit d'investissement de 66 496.45€.

Il est rappelé que le Conseil Municipal avait décidé en date du 14 novembre 2024 de dissoudre le budget annexe du Commerce au 31/12/2024 et de réintégrer les résultats dans le budget principal.

- Report des excédents

Il est proposé de basculer la totalité de l'excédent de fonctionnement d'un montant de 507 184.67€ (excédent BP + excédent Budget Annexe Commerce) sur la section d'investissement du budget 2025.

Projets d'investissement - Orientations budgétaires :

Le débat porte sur les investissements à prévoir pour le budget 2025 au regard des recettes d'investissement possibles. Les propositions budgétaires sont présentées par chapitre et par projet.

Pour l'année 2025, les principales dépenses d'investissement sont les suivantes :

- Restructuration et extension du groupe scolaire (suite) :	977 700.00€
- Aménagement d'un espace public et d'une cour d'école végétalisée :	517 000.00€
- Rénovation de l'église :	500 000.00€
- Système de vidéo-surveillance :	40 000.00€
- Programme voirie :	175 000.00€
- Réseaux – rue des Ecoles :	52 000.00€
- Préau de l'école maternelle :	16 500.00€

Ces dépenses seront financées en grande partie par les recettes suivantes :

- Excédent de fonctionnement reporté (1068) :	507 184.67€
- FCTVA :	300 000.00€
- Subventions (DETR, CDAS, Région) :	525 000.00€
- Don :	500 000.00€
- Emprunt :	700 000.00€

M. Mathieu BEHAGHEL, Conseiller municipal, fait une remarque concernant la dépense relative à la vidéo-surveillance qui ne lui semble pas indispensable.

M. CHASSAGNE, 1^{er} adjoint au Maire, répond que même si la vidéo-surveillance ne règle pas tous les problèmes, elle semble nécessaire notamment en matière de délinquance routière. Cela facilite le travail de la gendarmerie.

- **CONVENTIONS** : Convention de mise à disposition d'un archiviste du CDG 74 pour la mairie de Marcellaz-Albanais

Suite au travail réalisé par l'archiviste du Centre de Gestion de la Haute-Savoie en 2024, il est nécessaire de prévoir une maintenance pour les services de la mairie, ainsi qu'une journée de diagnostic pour des archives électroniques.

Le centre de gestion propose de mettre à disposition cette archiviste pendant 6 jours en 2025.

Les modalités sont précisées dans une convention, signée par le maire et acceptée à l'unanimité, dont la durée est de 6 jours à compter du 1^{er} mai 2025, pour un montant prévisionnel de 2430.00 € T.T.C pour la maintenance et d'un montant de 300.00 € TTC pour le diagnostic d'une journée pour des archives électroniques.

- **MARCHÉS PUBLICS** : Mandatement du CDG 74 – mise en concurrence pour convention de participation dans le domaine de la santé pour les agents

Le CDG 74 propose que les collectivités le mandatent pour le lancement d'une mise en concurrence nécessaire à la conclusion d'une convention de participation pour le risque « santé », visant à faire bénéficier ses agents d'une participation financière à leur protection sociale complémentaire. Une fois le marché passé, les communes auront le choix d'adhérer ou non au contrat.

A l'unanimité, les membres du Conseil municipal souhaitent s'engager dans cette démarche et prennent acte que cette adhésion à cette convention est facultative.

- **PRÉVENTION-SÉCURITÉ** : Approbation du Plan Communal de Sauvegarde

La commune de Marcellaz-Albanais s'est engagée dans l'élaboration du plan communal de sauvegarde (PCS) afin de prévenir et d'assurer la protection et la mise en sécurité des personnes et des biens. Ce plan a été élaboré avec le concours de Predict, en concertation avec l'équipe municipale, afin de garantir son efficacité.

À ce jour ce document est opérationnel et peut être consulté en mairie : il s'agit d'un livret opérationnel qui regroupe les actions communales de sauvegarde à engager en fonction d'états de la gestion de crise, et qui contient une carte d'actions inondation qui regroupe les actions et l'organisation à mettre en œuvre pour gérer les événements sur la commune.

Les membres de l'assemblée approuvent à l'unanimité le plan communal de sauvegarde tel qu'il a été exposé.

- **SUBVENTION** : Subvention classe verte - école privée Léon Marie

Suite à la demande de subvention de Mme Carrey, directrice, et afin de financer la classe verte de l'école Léon Marie, il est proposé de participer à hauteur de 10€/jour/enfant (total enfants : 16). Cette classe verte, qui aura lieu en 2025, est d'une durée de 5 jours, ce qui représente une subvention d'un

montant de 800 €. Cette subvention est accordée à l'unanimité par les membres de l'assemblée pour ce projet de classe verte.

➤ **URBANISME/FONCIER :**

▪ Règlement Local de Publicité Intercommunal – Notification de l'arrêt du RLPI

Par délibération en date du 03 février 2025, la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie a tiré le bilan de la concertation et arrêté le projet du RLPI. Après présentation du document, les membres du Conseil Municipal émettent un avis positif et affirment ne pas avoir d'observations éventuelles sur ce projet.

▪ Eglise - autorisation d'une déclaration préalable et autorisation de travaux (ERP)

Dans le cadre des travaux de rénovation de l'église située 208 rue des Ecoles, il est nécessaire d'autoriser le 1^{er} adjoint au Maire à déposer une déclaration préalable et une autorisation de travaux pour un établissement recevant du public. À l'unanimité, les membres de l'assemblée autorisent le 1^{er} adjoint à déposer les documents nécessaires au nom de la commune.

▪ Dossiers en cours

PERMIS DE CONSTRUIRE/PERMIS D'AMENAGER				
DOSSIER	DEMANDEURS	LIEU	PROJET	ETAT
PA 074 161 24 X 0002	SARL ISIA PROMOTION	route de la Radia	création d'un lotissement (4 lots à bâtir)	Accordé le 21/02/2025
PC 074 161 24 X 0013	GAEC BIBOLLET	Lieudit "Pallud"	construction d'un hangar agricole	Accordé le 21/02/2025
PC 074 161 24 X 0015	LASSALE Loïc	rue des Berdalles	construction d'une maison individuelle	en cours d'instruction
PC 074 161 24 X 0016	SA TERACTION	rue des Berdalles	construction de 27 logements répartis en 2 collectifs R + 3 + Combles	en cours d'instruction
PC 074 161 22 X 0010 - M01 modificatif	TERACTION SA et HALPADES SA	rue du Saboti	Travaux du programme par tranche et diverses modifications	en cours d'instruction
PC 074 161 25 00002	FRIOCOURT Cyril et Stéphanie	rue des Berdalles	construction d'une maison individuelle de plain-pied	en cours d'instruction

DECLARATIONS PREALABLES				
DOSSIER	DEMANDEURS	LIEU	PROJET	ETAT
DP 074 161 24 X 0070	LASSALE Stéphane	rue des Berdalles	Division en vue de construire (1 lot)	Accordée le 21/02/2025
DP 074 161 25 X 0008	DESQUENNE Thomas et Nadège	363 chemin du Carillon	pergola bioclimatique	Accordée le 25/02/2025
DP 074 161 25 X 0009	GOBIN Denis	128 chemin des Erènes	clôture	Accordée le 25/02/2025

DP 074 161 25 X 0010	CHERORET Christophe	79 bis route de Faramaz	carport	Refusée le 25/02/2025
DP 074 161 25 X 0011	DUVILLARD Benjamin	41 impasse du Faubourg	enrochement	Accordée le 28/02/2025
DP 074 161 25 X 0012	VULLIOUD Franck	237 route de Saint Sylvestre Chaunu	panneaux solaires	Accordée le 10/03/2025
DP 074 161 25 X 0013	BAUQUIS Claude	831 route du Bondet - Chaunu	abri pour four à pain	Accordée le 10/03/2025
DP 074 161 25 X 0014	BELKHAMSA Zaki	306 chemin du Carillon	clôture	Accordée le 10/03/2025
DP 074 161 25 00015	FONTAINE Jean- Louis	189 rue des Ecoles	création d'un appartement dans bâti existant	Accordée le 13/03/2025
DP 074 161 25 00016	VULLIOUD Alexis	163 route de Saint Sylvestre	panneaux solaires	en cours d'instruction
DP 074 161 25 00017	CHAUVIN Philippe	353 chemin du Carillon	rénovation énergétique + agrandissement de la véranda	en cours d'instruction
DP 074 161 25 00018	FERTAT Kévin	600 chemin de Piémont	création de deux ouvertures en façade	en cours d'instruction
DP 074 161 25 00019	DUPONT Yves	706 chemin du Creux	panneaux photovoltaïques	en cours d'instruction
DP 074 161 25 00020	DUPONT Yves	706 chemin du Creux	pergola + pose de 2 volets roulants	en cours d'instruction

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est close à 21h30.

A Marcellaz-Albanais, le 18 mars 2025.

Le Maire, Jean-Pierre LACOMBE

La secrétaire de séance, Christiane DAUNIS

